

INTERVIEW : un avocat vous répond

Par **mathou**, le **24/09/2007** à **14:42**

Bonjour à tous et toutes !wink: link not found or type unknown

Suite à une petite conversation avec notre camarade Jeeecy qui est maintenant à l'école d'avocats de Versailles, ce dernier a gentiment proposé de répondre à toutes vos questions sur ce qu'il vit en ce moment, les options, les matières, la façon dont les cours se passent, les stages, le métier...

Je vous invite à poster ici toutes vos questions (toutes !). Il s'est engagé à y répondre dans une semaine, ce qui vous laisse le temps d'en taper un certain nombre. [size=75:29nonvpc]Il a également mentionné une récompense pour la meilleure question avec un strip tease, mais ça, vous vous arrangerez avec lui [/size:29nonvpc]:lol:

Je mets temporairement ce sujet en post it.

Liste des questions :

Julie :

- j'ai entendu dire que l'examen d'entrée au crfpa avait un numerus clausus, est-ce vrai ?
- il vaut mieux avoir un M2 pour tenter l'examen d'entrée ou est-ce faisable avec simplement un M1 ?
- tu as réussi l'examen d'entrée du premier coup ?
- une année de spécialisation peut se faire avant ou après le CAPA ?
- t'as une robe déjà ?

Mathou :

- quelle est la moyenne d'âge des élèves à Versailles ?
- comment se passent les évaluations, est-ce que vous avez des contrôles souvent ?
- est-ce qu'il y a des redoublants ?
- une bourse est-elle possible ?
- quels sont les rapports avec les professeurs ?
- dans tes stages, est-ce que tu as été marqué par quelque chose en particulier, et quoi ?
- qu'aimerais-tu défendre comme affaires ? et ne pas défendre ?
- faites-vous des simulations à l'école, et comment ça se passe ?

Katharina :

- Pourquoi le choix de l'école de Versailles ? (je me doute que c'est sûrement la plus réputée, mais que propose t-elle de plus que les autres écoles d'avocats ?)
- J'ai vu qu'il est posé comme question vaut-il mieux un M2 qu'un M1, mais moi je me demande

plutôt :

- en moyenne les élèves ont-ils un niveau M2 ou doctorat?

Selon les sondages d'un de mes livres la majorité des élèves seraient tous titulaires d'un doctorat.

- Dans un livre ils parlent de simulations d'audiences à l'école d'avocat, si tel est le cas, une personne plutôt timide à l'orale a-t-elle des chances de s'habituer ?

Par **julle**, le **24/09/2007** à **16:12**

:P :))

génial Image not found or type unknown

-j'ai entendu dire que l'examen d'entrée au crfpa avait un numerus clausus, est-ce vrai ?
-il vaut mieux avoir un M2 pour tenter l'examen d'entrée ou est-ce faisable avec simplement un M1 ? :P

-tu as réussi l'examen d'entrée du premier coup ? Image not found or type unknown

-une année de spécialisation peut-elle se faire avant ou après le CAPA ?
oops. lol.

-t'as une robe déjà ? Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **24/09/2007** à **17:55**

:wink:

Contente de voir que l'idée te plaît Image not found or type unknown J'avoue que la question de la robe est excellente, :lol:

en plus il en faut une hyper longue puisque Jeeecy est très grand Image not found or type unknown

Quelques questions aussi :

- quelle est la moyenne d'âge des élèves à Versailles ?
- comment se passent les évaluations, est-ce que vous avez des contrôles souvent ?
- est-ce qu'il y a des redoublants ?
- une bourse est-elle possible ?
- quels sont les rapports avec les professeurs ?

Par **jeeecy**, le **24/09/2007** à **18:55**

hello

je répondrai à toutes les questions en une fois, et n'oublie pas Mathou de reprendre dans ton post initial toutes les questions posées

merci
Jeeecy

Par **Yann**, le **24/09/2007** à **20:08**

[b:1t1v8mui]Toutes[/b:1t1v8mui] nos questions intéressants...

Même les trucs perso<http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Amour/0031a.gif>

<http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Messages/je-suis-lourd.gif>

Par **mathou**, le **24/09/2007** à **20:20**

:lol:

Toutes les questions, oui... ta phrase m'a fait beaucoup rigoler Image not found or type unknown

Olivier est intéressé pour être interviewé aussi. Est-ce que tu serais d'accord, si tu as le temps un de ces jours, Yann ? Tu as un cursus intéressant et tu travailles maintenant donc ça peut être enrichissant pour nous tous. Et on ne posera pas [b:88ir4rmn]toutes [/b:88ir4rmn]les

questions pour toi Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **24/09/2007** à **21:03**

Coucou

Je me demandais :

- Pourquoi le choix de l'école de Versailles ? (je me doute que c'est sûrement la plus réputée, mais que propose t-elle de plus que les autres écoles d'avocats ?)

PS : partager cette expérience avec nous est vraiment très sympa.

Par **Morsula**, le **24/09/2007** à **21:05**

Je n'ai pas de questions, mais c'est une bonne initiative. Ça sera très intéressant si Olivier peut aussi nous parler de son métier 

Par **deydey**, le **24/09/2007** à **21:09**

[quote="Morsula":3006u9kr]Je n'ai pas de questions, mais c'est une bonne initiative. Ça sera très intéressant si Olivier peut aussi nous parler de son métier [/quote:3006u9kr]
et encore plus si cela peut être étendu à plusieurs personnes ayant passé le cap de la vie active !

Par **julle**, le **24/09/2007** à **21:38**

:oops: :lol:

j'aspire aussi à la profession d'avocat et je suis très jalouse de Jeecy  lol je
:wink:

te souhaite bon courage et bonne continuation à toi 

j'espere que tu répondras vite à nos questions.

Par **mathou**, le **24/09/2007** à **22:28**

[quote="deydey":2rccnxu]et encore plus si cela peut être étendu à plusieurs personnes ayant passé le cap de la vie active ![/quote:2rccnxu]

On peut demander à Stéphanie qui travaille au tribunal, si elle a le temps.

Je rajoute des questions :

- dans tes stages, est-ce que tu as été marqué par quelque chose en particulier, et quoi ?
- qu'aimerais-tu défendre comme affaires ? et ne pas défendre ?
- faites-vous des simulations à l'école, et comment ça se passe ?

Par **Yann**, le **24/09/2007** à **22:42**

[quote="mathou":1gq8ntj4] Est-ce que tu serais d'accord, si tu as le temps un de ces jours, Yann ? Tu as un cursus intéressant et tu travailles maintenant donc ça peut être enrichissant. :lol:

pour nous tous. Et on ne posera pas [b:1gq8ntj4]toutes [b:1gq8ntj4]les questions pour toi Image not found or type unknown
[/quote:1gq8ntj4]

J'ai le temps, c'est pas un souci. Mais mon cursus n'a rien de transcendant. Mon métier n'a pas de grande particularité, du moins rien d'aussi prestigieux que notaire ou avocat, donc je ne pense pas que ce soit vraiment intéressant pour vous.

De plus et effectivement, je ne répondrai pas à toutes les questions. En tant qu'admin je serai obligé de m'auto-censurer... [img:1gq8ntj4]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Amour/sadomaso-20060614.gif[/img:1gq8ntj4]

Plus sérieusement, c'est une bonne idée de rubrique. A ce moment là, pourquoi ne pas ajouter une partie sur le site? Et y incorporer les interview de tous ceux qui sont jeunes salariés et qu'on connaît? Je suis certain de pouvoir obtenir les interviews de la majorité de ma promo, ça serait déjà un bon début.

Par **mathou**, le **24/09/2007** à **22:54**

:lol: :lol:

L'autofoueeet ! Image not found or type unknown

L'idée me plait beaucoup, je suis partante. Puis je pense au contraire que c'est très important que nous connaissions mieux ton métier : faire du droit ne mène pas qu'au tribunal ou à l'étude, et beaucoup ne connaissent pas les débouchés de la matière Image not found or type unknown

l'étude, et beaucoup ne connaissent pas les débouchés de la matière Image not found or type unknown

Est-ce qu'on discute des modalités par mail avec Olivier, Vincent et Jeeecy ?

Par **Stéphanie_C**, le **24/09/2007** à **23:56**

Je suis d'accord pour informer les intéressés sur les questions qu'ils se posent sur les professions exercées dans les tribunaux (notamment greffier, GEC et adjoint).

Par **julle**, le **25/09/2007** à **09:19**

Yann, tu fais quoi ?

Par **Elea**, le **25/09/2007** à **09:20**

Je trouve que c'est un excellent **sujet** !
:wink:

Merci de nous faire partager ca ! 

Quant à toi Yann, tu n'y échapperas pas ! Ton cursus et ton métier sont tout aussi
:))

intéressants 

Par **Yann**, le **25/09/2007** à **18:34**

[quote="julie":1r3h739k]Yann, tu fais quoi ?[/quote:1r3h739k]

Je suis juriste dans une association départementale de maires. En gros, quant un maire a des difficultés dans sa commune sur un sujet quelconque (marchés publics, école, cimetière, urbanisme, voirie,...) il nous appelle et on essaye de l'aider à trouver une solution.

Par **julie**, le **25/09/2007** à **18:52**

hey bien oui ca semble interessant au même titre que avocat ou notaire, c'est juste moins
:wink:

"prestigieux" 

Par **mathou**, le **25/09/2007** à **18:57**

Je trouve que c'est hyper intéressant comme métier. Quand tu seras prêt, préviens-moi qu'on
:wink:

ouvre un **sujet dessus** 

Pour les autres, continuez de poser vos questions, si vous voulez que Jeeecy raconte son
:wink:

expérience 

Par **Katharina**, le **26/09/2007** à **10:01**

J'ai vu qu'il est posé comme question vaut-il mieux un M2 qu'un M1, mais moi je me demande plutôt :

- en moyenne les élèves ont-ils un niveau M2 ou doctorat?

Selon les sondages d'un de mes livres la majorité des élèves seraient tous titulaires d'un doctorat.

- Dans un livre ils parlent de simulations d'audiences à l'école d'avocat, si tel est le cas, une personne plutôt timide à l'orale a-t-elle des chances de s'habituer ?

Par **Katharina**, le **27/09/2007** à **09:52**

Je viens de découvrir un lien très intéressant d'une avocate qui parle en direct sur vidéo :

[http://v4.orientation.fr/video-26-Un_me ... vocat.html](http://v4.orientation.fr/video-26-Un_me...vocat.html)

Je ne sais pas si j'ai le droit de mettre un lien ici, ce n'est pas pour faire de la PUB je viens de tomber dessus et je pense qu'il peut intéresser plusieurs personnes.

:))

PS : alors alors j'ai posé la meilleure question j'espère Image not found or type unknown j'ai participé uniquement pour twisted:

le strip tease !! (bon ok, aussi parce que les réponses m'intéressent accessoirement) Image not found or type unknown

Par **julle**, le **05/10/2007** à **18:53**

:))

:P

on aura quand les réponses à nos questions ? Image not found or type unknown je m'impatiente !! Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **05/10/2007** à **18:55**

;) Image not found or type unknown

j'y réponds lundi prochain Image not found or type unknown

Par **julle**, le **06/10/2007** à **08:52**

:lol:

:wink:

quelle heure ? quelle minute ? quelle seconde ?  non je plaisante bien sur 

Par **jeeecy**, le **06/10/2007** à **11:44**

;)

ca ca depend de combien tu me paies 

:P

mais tout se discute bien sur 

Par **Olivier**, le **06/10/2007** à **13:14**

on sent bien l'avocat hein ! tout de suite les histoires de pognon...

A titre d'information je rappelle que les conseils du notaire sont gratuits...

Par **Morsula**, le **06/10/2007** à **14:05**

Ceux des avocats aussi non ? Enfin, avec leur principe de justice gratuite et équitable pour

tous... cependant moins j'ai à faire à la justice, mieux je me sens 

Par **Murphys**, le **06/10/2007** à **14:43**

[quote="Olivier":kzepi4cx]on sent bien l'avocat hein ! tout de suite les histoires de pognon...

A titre d'information je rappelle que les conseils du notaire sont gratuits...[/quote:kzepi4cx]

:lol:

Les notaires ne les ajoutent pas dans la facture finale? 

Par **Olivier**, le **06/10/2007** à **16:15**

non le conseil est gratuit et n'est compris dans la taxe que pour ce qui est du contrat de mariage. Pour tous les autres actes, le conseil est gratuit !

Par **Katharina**, le **08/10/2007** à **18:06**

Ce soir sur france 3 il y a un documentaire sur les avocats c'est peut être intéressant je n'ai pas vu d'extraits pour ma part.

Par **jeeecy**, le **08/10/2007** à **18:34**

Bonjour à toutes et à tous,

voilà les réponses tant attendues à vos "nombreuses" questions

[quote:106vx0f3]Julie :

-j'ai entendu dire que l'examen d'entrée au crfpa avait un numerus clausus, est-ce vrai ?
[/quote:106vx0f3]

non il n'y a pas de numerus clausus, maintenant il est certain qu'il y a quand même une sélection d'effectuée

[quote:106vx0f3]-il vaut mieux avoir un M2 pour tenter l'examen d'entrée ou est-ce faisable avec simplement un M1 ? [/quote:106vx0f3]

étant donné que les matières sont toutes du niveau M1 au maximum, je dirai qu'on est mieux préparé en sortant d'un M1, en plus ce sont généralement nos profs qui font les sujets et corrigent, donc ça aide de passer l'examen directement après le M1

[quote:106vx0f3]-tu as réussi l'examen d'entrée du premier coup ? [/quote:106vx0f3]

oui je l'ai réussi du premier coup, et je l'ai passé en revenant de mon année master2 juriste d'affaires européen où j'étais étudiant erasmus à Cologne

[quote:106vx0f3]-une année de spécialisation peut se faire avant ou après le CAPA ?
[/quote:106vx0f3]

je te dirai avant parce qu'une fois que tu as fini le CRFPA et que tu as commencé à travailler, c'est dur de recommencer des études

[quote:106vx0f3]-t'as une robe déjà ? [/quote:106vx0f3]

non je n'ai pas encore de robe, on ne l'achète que quand on réussit le CAPA

[quote:106vx0f3]Mathou :

- quelle est la moyenne d'âge des élèves à Versailles ? [/quote:106vx0f3]

environ 25 ans, mais il y a des personnes plus âgées

[quote:106vx0f3]- comment se passent les évaluations, est-ce que vous avez des contrôles souvent ?

il y a un contrôle continu et un contrôle terminal

[quote:106vx0f3]- est-ce qu'il y a des redoublants ? [/quote:106vx0f3]

surement, mais si on redouble, on n'a plus le droit aux frais d'inscription minorés à 1600 euros (et il faut donc payer 6000 euros, ce qui motive à ne pas rater le CAPA)

[quote:106vx0f3]- une bourse est-elle possible ? [/quote:106vx0f3]

oui

[quote:106vx0f3]- quels sont les rapports avec les professeurs ? [/quote:106vx0f3]

bon, ce sont généralement des professionnels, et donc les universitaires avec des détails qui ne servent jamais sont à peu près exclus

le désavantage, c'est que les matières sont générales et donc chacun intervenant étudie son domaine avec nous en postulant qu'on a déjà des bases...

[quote:106vx0f3]- dans tes stages, est-ce que tu as été marqué par quelque chose en particulier, et quoi ? [/quote:106vx0f3]

rien de spécial, si ce n'est qu'à la fac on ne nous prépare absolument pas au monde du travail

[quote:106vx0f3]- qu'aimerais-tu défendre comme affaires ? et ne pas défendre ?
[/quote:106vx0f3]

ce que j'aimerais défendre : droit des sociétés, droit commercial, droit fiscal, droit social

ce que je n'aimerais pas défendre : droit de la famille, droit pénal, droit civil

[quote:106vx0f3]- faites-vous des simulations à l'école, et comment ça se passe ?
[/quote:106vx0f3]

oui on fait des simulations, ça se passe bien
on a même des cours de plaidoirie, ce qui est bien

[quote:106vx0f3]Katharina :

- Pourquoi le choix de l'école de Versailles ? (je me doute que c'est sûrement la plus réputée, mais que propose t-elle de plus que les autres écoles d'avocats ?) [/quote:106vx0f3]

absolument pas, toutes les écoles se valent de ce côté là...

je suis allé à Versailles parce que j'étais en M2 (DJCE de Nancy) et je voulais faire valider ce M2 en PPI, et donc pour cela il fallait que le CRFPA accepte que je commence par le PPI. Or Nancy dépend de Strasbourg qui refuse de commencer par le PPI

J'ai donc cherché un autre centre et à Paris, les cours en 2ème période sont en alternance alors qu'à Versailles ils sont raccourcis sur 3 mois seulement.

[quote:106vx0f3]J'ai vu qu'il est posé comme question vaut-il mieux un M2 qu'un M1, mais moi je me demande plutôt :

- en moyenne les élèves ont-ils un niveau M2 ou doctorat? [/quote:106vx0f3]

en moyenne je dirai M2

Selon les sondages d'un de mes livres la majorité des élèves seraient tous titulaires d'un doctorat.

absolument pas, ce sont plutôt les exceptions...

[quote:106vx0f3]- Dans un livre ils parlent de simulations d'audiences à l'école d'avocat, si tel est le cas, une personne plutôt timide à l'orale a t-elle des chances de s'habituer ?[/quote:106vx0f3][[/quote:106vx0f3]

oui car la plaidoirie est une des épreuves de l'examen de sortie (CAPA), donc tu peux te rattraper sur les autres matières

maintenant il faut souligner que le métier d'avocat est assez difficile est donc être timide n'est pas forcément la meilleure des qualités à entretenir pour les relations avec le client...

;)

mais la timidité se travaille 

voilà

je ferai un petit topo sur l'école d'avocat plus tard, l'examen d'entrée et celui de sortie, ainsi que la vie à l'école

@ bientôt

Jeeecy

Par **Olivier**, le **08/10/2007 à 20:44**

merci pour tous ces éclaircissements jeeecy !

Si vous avez des questions à poser sur le notariat, j'ouvre un topic. Vous avez 2 semaines

pour poser vos questions, j'y répondrai avec plaisir

Par **Katharina**, le **09/10/2007** à **07:56**

:wink:

merci pour ces renseignements et d'avoir pris le temps de nous répondre 

Par **julle**, le **11/10/2007** à **18:37**

:wink: :P

merci 

Par **mathou**, le **11/10/2007** à **18:55**

[quote="jeeecy":9gbga1j1]je ferai un petit topo sur l'école d'avocat plus tard, l'examen d'entrée et celui de sortie, ainsi que la vie à l'école[/quote:9gbga1j1]
J'attends ça avec impatience !

Par **sanremo34**, le **07/11/2007** à **13:54**

Magnifique !

:))

Et vraiment merci à toi d'avoir pris le temps. 

:wink:

On attend avec impatience la suite.. 

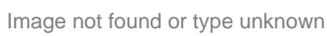
Par **Talion**, le **05/01/2008** à **18:50**

Salutations l'ami

Une question me vient à l'esprit concernant les exercices de plaidoirie : comment cela se passe concrètement (quel temps de préparation pour plaider, à quel moment a-t-on le

sujet,...) ?

:)

Merci 

Par **jeeecy**, le **05/01/2008** à **23:24**

hello

alors à Versailles pendant la période de cours, tu as une semaine pour préparer le dossier que tu plaides

mais pour l'examen, tu as 3H pour une plaidoirie de 15-20 minutes maximum

bref c'est largement suffisant

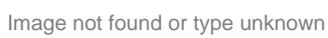
à noter que certaines matières sont plus difficiles que d'autres : par exemple en droit pénal, les conclusions ne sont pas fournies dans le dossier, du coup pendant les 3H il faut que tu fasses tes conclusions plus la plaidoirie

et en commercial, les dossiers sont difficiles

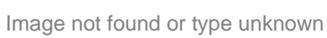
personnellement, j'aurai aimé prendre commercial mais par mesure de simplicité et de volonté d'assurer une bonne note, je prendrai soit social, soit civil, avec une préférence pour le social

Par **Talion**, le **06/01/2008** à **14:53**

;))

Merci pour ta réponse 

Perso j'ai pris civil (compte tenu de mes aspirations personnelles et nullement par stratégie, sinon étant orateur convenable j'aurais tapé dans le pénal), et je me demandais justement

comment cela se déroulait 

Par **Maël**, le **03/02/2008** à **14:07**

petite question de déontologie chez les avocats

Est-il possible pour un avocat de se servir des informations de son client pour se retourner

contre lui?

en l'espèce, une avocate a été saisi par un propriétaire qui souhaitait faire expulser ses locataires, or cette avocate était aussi celle des locataires mais pour une affaire de divorce (quelques mois auparavant, représentant l'épouse), celle-ci a tout fait bloquer les possibilités de se protéger concernant les locataires qui (après le divorce) ont eu quelques soucis financiers, tout cela sans prévenir son ex-cliente, qui s'est donc retrouvée piégée par son ex-avocate.

n'y a-t-il pas un véritable problème concernant le principe du contradictoire? n'y a-t-il pas un abus de pouvoir de la part de l'avocate qui connaissait bien les défendeurs et n'a pas hésité à les écraser?

Par **Murphys**, le **03/02/2008** à **14:22**

Il me semble là qu'on tache au secret professionnel...

Par **sanremo34**, le **04/02/2008** à **12:56**

:lol:

Moi avoir pas tout compris Image not found or type unknown

mais l'histoire me paraît tout à fait surréaliste car il y a là à première vue conflit d'intérêt et si je ne m'abuse problème déontologique.

Mais l'histoire est trop confuse pour donner un avis plus tranché. Désolée ! .wink.

De plus je ne crois pas que cela ait un rapport avec le sujet du post Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **04/02/2008** à **13:59**

:lol:

[quote="sanremo34":284r60dr]Moi avoir pas tout compris Image not found or type unknown

mais l'histoire me paraît tout à fait surréaliste car il y a là à première vue conflit d'intérêt et si je ne m'abuse problème déontologique.

Mais l'histoire est trop confuse pour donner un avis plus tranché. Désolée ! .wink.

De plus je ne crois pas que cela ait un rapport avec le sujet du post Image not found or type unknown [quote:284r60dr]

je suis d'accord pour moi il y aurait conflit d'intérêts et donc faute professionnelle

Mais l'exposé étant confus dur dur de se prononcer

Par **Maël**, le **04/02/2008** à **15:29**

:lol:

[quote="sanremo34":1yrffz34]Moi avoir pas tout compris Image not found or type unknown

mais l'histoire me parait tout à fait surréaliste car il y a là à première vue conflit d'intérêt et si je ne m'abuse problème déontologique.

Mais l'histoire est trop confuse pour donner un avis plus tranché. Désolée !
.wink.

De plus je ne crois pas que cela ait un rapport avec le sujet du post Image not found [quote:1yrffz34]

oki je répète et tente de clarifier: une avocate avait pour cliente une femme pour un divorce, plusieurs moi plus tard, l'avocate prend pour client le propriétaire de la maison ou vivait la femme et lui bloque toute possibilité d'agir (la femme pensant encore avoir l'avocate en question en cas de problème).

le divorce n'a rien a voir avec l'expulsion, mais l'avocate n'a pas prévenue la locataire de ses démarches (en tout cas, pas avant d'avoir empêché toute défense)).

Par **sanremo34**, le **05/02/2008** à **19:39**

Que veux tu dire par "l'a empêché d'agir" ?

Par **jeeecy**, le **05/02/2008** à **19:55**

je confirme

il y a conflit d'interet puisqu'il "attaque" une de ses clientes

Par **Maël**, le **05/02/2008** à **20:00**

[quote="sanremo34":vrmqsa6g]Que veux tu dire par "l'a empêché d'agir" ?[/quote:vrmqsa6g]

je ne m'y connais pas vraiment en matière de contrat de bail, et je ne suis pas non plus trop rentré dans les détails, mais l'avocate se serait chargé de paperasse qui obligerait la locataire a partir (pas d'inquiétude, celle-ci a trouvé un autre foyer).

Par **Talion**, le **13/02/2008** à **17:06**

La cliente en question doit informer par lettre AR le bâtonnier du barreau où exerce son avocate, en lui fournissant les justificatifs. Un petit rappel à l'ordre de son patron ne lui fera déjà sans doute pas plaisir.

Par **mathou**, le **06/10/2008** à **16:42**

Je fais remonter le sujet pour mentionner un communiqué du Conseil national des barreau qui propose, à la majorité, d'élever le niveau de diplôme requis au M2 pour l'entrée dans la profession et la diminution de la durée de formation initiale en école d'avocats à 12 mois. Qu'est-ce que tu en penses Jeeecy ?

Par **Yann**, le **06/10/2008** à **16:48**

8)

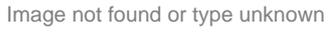
Il faut changer le titre du sujet, il n'est plus élève avocat maintenant 

Comme les 3/4 des gens qui se présentent ont déjà un niveau M2, il me semble que ça ne serait pas vraiment révolutionnaire.

Autre question, que pense un avocat de l'équivalence de diplôme qui apparaît entre les personnes issues de science po et le master en droit? [size=75:3fk25636]Cette mesure visant clairement à ouvrir l'accès à l'examen d'avocat aux personnes de science po qui se sont plantées à celui de la magistrature.[/size:3fk25636]

Par **sanremo34**, le **09/10/2008** à **14:07**

:cry:

et cette nouvelle disposition est sensée entrée en vigueur quand?! 

Par **Yann**, le **09/10/2008** à **15:12**

La mienne vient d'un arrêté qui n'est plus tout à fait récent puisqu'il s'agit de l'arrêté du 21 mars 2007 modifiant l'arrêté du 25 novembre 1998 fixant la liste des titres ou diplômes reconnus comme équivalents à la maîtrise en droit pour l'exercice de la profession d'avocat. Mais il m'est revenu en mémoire car il a été confirmé récemment par le Conseil d'Etat (23

juillet 2008, n° 306321) dont je venais d'avoir lecture dans une revue.

Pour celle de Mathou je ne sais pas.

Par **sanremo34**, le **10/10/2008** à **18:35**

:wink:

bof, de toute façon si c'était déjà en vigueur, on le saurait Image not found or type unknown

Et comme je suis bonne pour la session 2009 et que les conditions d'inscription sont toujours les memes...

:)

Merci en tout cas pour l'info Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **12/11/2008** à **15:39**

Coucou tous !

Je me pose deux trois questions qui peuvent paraître stupides (haa, les étrangers en France qui ne comprennent rien ^^)

Donc je simplifie en une :

"L'IEJ est-elle l'école d'avocat ou une "simple" préparation à l'examen d'entrée à l'école d'avocats?"

Mercii

Par **Katharina**, le **12/11/2008** à **18:59**

:wink:

Une année en fac qui prépare au concours d'entrée à l'école d'avocat Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **13/11/2008** à **10:05**

Ca en fait des examens et des années de fac ...

Pour info (corrigez-moi, Belges, si je me trompe), mais après son M2, le futur avocat belge se contente de s'inscrire comme avocat-stagiaire et de faire 2 ans de stages auprès d'un

"ancien".

Par **pipou**, le **13/11/2008** à **11:50**

Il y a Murphy qui fait un IEJ actuellement, faudrait lui demander

Par **jeremyzed**, le **17/11/2008** à **01:25**

l'IEJ se fait en parallèle du master ?

Par **jeeecy**, le **17/11/2008** à **16:19**

[quote="jeremyzed":vf4ien96]l'IEJ se fait en parallèle du master ?[/quote:vf4ien96]

oui tout a fait

tu peux le faire en meme temps qu'un master 1 ou 2 ou réserver ton année avec juste l'IEJ

A mon sens, le plus logique est en même temps que le master 1 ou 2, c'est là où les matières sont les plus fraîches dans la tête

Par **jéronimo**, le **29/06/2009** à **16:10**

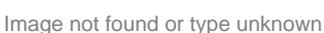
mais l'IEJ n'est pas un passage obligé si j'ai bien compris donc ?

si oui, les étudiants qui n'y sont pas inscrit sont -ils nombreux à réussir à rentrer dans un CRFPA ?

Par **jéronimo**, le **29/06/2009** à **16:15**

et heu...question peut être bête mais je galère pour trouver les infos:

Concrètement ça se passe comment pour s'inscrire à l'examen du CRFPA ? (modalités, délais:;)wink:

Merci 

Par **jeeecy**, le **29/06/2009** à **18:38**

l'IEJ n'est pas un passage obligé dans certaines facs

pour s'inscrire au CRFPA il faut aller se renseigner auprès de l'IEJ de la faculté pour connaître les délais et pièces nécessaires pour l'inscription

pour le pourcentage de réussite des gens non inscrits à l'IEJ, j'avoue que je n'en ai aucune idée

de plus à la fac de droit, les pourcentages ça ne sert à rien, il faut juste les résultats

en effet comme ce n'est pas un concours, seul le résultat compte Image not found or type unknown

Par **jéronimo**, le **06/07/2009** à **00:57**

:wink:

ok, merci jeeecy pour ces précieuses infos Image not found or type unknown